



Numéro de l'acte	2024-51-FINVG
Nature de l'acte	Accusé de réception en préfecture 062-216200452-20240415-2024-51-FINVG-DE Date de transmission : 18/04/2024 Date de réception préfecture : 18/04/2024
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

QUESTION N°2024-51

FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF CENTRE-VILLE - EXERCICE 2023

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller délégué aux finances

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget prévisionnel adopté le 15 avril 2024

Vu le compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public,
Monsieur le Maire présente les résultats du compte Administratif de l'exercice 2023 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

CENTRE VILLE 2023	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Total Dépenses	0,00		0,00
Total Recettes	0,00		0,00
Résultat de l'exercice	0,00		0,00
Résultat N-1	-0,14		-0,14
Résultat Cumulés	-0,14		-0,14

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur DUQUENOY, Conseiller délégué aux Finances du Maire, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur Benoit ROUSSEL, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2023, après s'être fait présenter le compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifier par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité Administrative.

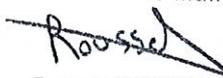
Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : VOTE le Compte Administratif pour l'exercice 2023 du CENTRE VILLE, dont les écritures sont conformes au compte de Gestion du Receveur Municipal pour le même exercice.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 24
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

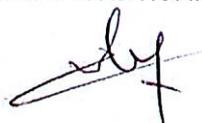
Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **1.8. AVR. 2024** et publication ou
notification le **...1.8. AVR. 2024**
Monsieur le Maire


Benoît ROUSSEL

Fait à ARQUES
Le 15 avril 2024

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

Le secrétaire de séance,
Francis PRED'HOMME







REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.